

IDE RC en EHPAD (Partie 2)

ORGANISATION Présentiel
MOYENS Salle équipée et pouvant accueillir le nombre de participants Remise à chaque participant d'une documentation de soutien pédagogique
DUREE 2 jour(s)
PUBLIC Professionnels concernés
PRE-REQUIS Aucun
Une attestation de formation sera envoyée.
FORMATEUR

CONTEXTE

L'IDE RC en EHPAD participe à l'étude des demandes d'admission, à l'élaboration, à la mise en place et au suivi du projet de soins, en lien avec le médecin coordonnateur. Les 2 jours proposés dans le cadre de cette formation vont mettre en lumière ces missions et responsabilités de l'IDE RC en EHPAD.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cette formation vise à outiller les participants afin de leur permettre de :

- Clarifier le rôle, les missions et le positionnement de l'infirmière Référente / IDE RC en EHPAD
- Comprendre les enjeux gérontologiques et leurs évolutions
- Connaître le cadre réglementaire afférent au fonctionnement des EHPAD et à la gestion du personnel
- Mettre en œuvre le projet de soins et optimiser la prise en charge des résidents et l'organisation des soins

DESCRIPTION / CONTENU

INTRODUCTION

- Présentation du formateur, du programme et des objectifs
- Positionnement des stagiaires : questions, attentes, difficultés
- Evaluation préformation

CONTENU

L'IDE RC en EHPAD

- Fonction d'IDE RC : compétences, responsabilités, missions
- Place de l'IDE RC : relations hiérarchiques et fonctionnelles, la collaboration avec le médecin-coordonnateur en EHPAD
- Enjeux de la coordination : définition, outils (de proximité / avec partenaires institutionnels)
- Définitions : protocole, procédure, règlement, diagramme...
- Spécificité du rôle de l'IDE RC en Ehpas : missions, responsabilités, attendus de la fonction

VIEILLISSEMENT ET PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE AGÉE

- Vieillessement et ses conséquences : pour la personne, pour l'entourage, pour les institutions
- Données sociodémographiques
- Aspects épidémiologiques, psychologiques, médicaux et éthiques de la prise en charge des personnes âgées en établissement
- Évolution et spécificités de la prise en charge et de l'accompagnement du vieillissement en France
- Les droits de la personne âgée

L'EHPAD

Les politiques médico-sociales et de santé en direction de la personne âgée

- Impact du décret du 26 août 2016 concernant les missions dévolues aux EHPAD.
- La notion de socle de prestations, la transmission des informations, personne à prévenir, personne de confiance, directives anticipées.
- Impact de la loi 2002-2 : ses quatre grands axes et ses outils d'application : livret d'accueil, charte des droits et libertés de la personne accueillie, le contrat de séjour, le règlement de fonctionnement, le conseil de vie sociale, le projet d'établissement



La notion de démarche Qualité

- Comprendre le nouveau "Référentiel d'évaluation HAS de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux"
- Les outils pour garantir le respect de la réglementation, des procédures de sécurité et de suivi des événements indésirables auprès des organismes de contrôle de l'HAS
- De l'importance de la traçabilité dans le suivi qualité

Pathos et GIR

- Définition GIR et Pathos en EHPAD.
- Les enjeux et objectifs de la coupe pathos.
- Le calcul du GMP. Intérêts et limites de ces outils

Organiser la prise en charge des résidents

- L'accueil de la personne âgée et de sa famille
- Le PAP (Projet d'Accompagnement Personnalisé ou PP) : Évaluation des besoins et projet individualisé : objectifs, outils et méthode.
- Savoir s'appuyer sur les recommandations de l'ANESM.
- Coordonner les soins, les acteurs internes et externes

BILAN DE LA FORMATION

- Tour de table : retour des stagiaires au regard des objectifs présentés
- Evaluation post-formation

METHODE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques et méthodologiques
- Analyse réflexive de pratiques, retours d'expériences
- Etudes de cas

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation de la formation au regard des objectifs visés se fera à plusieurs niveaux :

En début de formation :

- Positionnement initial durant le tour de table et l'évaluation réalisée pré-formation

En fin de formation :

- Évaluation de la satisfaction et des réactions des apprenants : au travers des tours de table et des questionnaires de satisfaction
- Évaluation des acquis : au travers de l'évaluation réalisée post-formation et des mises en situation

Après la formation :

- Suivi à froid (questionnaire dans l'extranet, 3 mois après la formation) pour mesurer le transfert des acquis en situation professionnelle et l'impact sur les pratiques.